

Documents sauvegardés

Le Monde

© 2026 Le Monde. Tous droits réservés.
Le présent document est protégé par les lois
et conventions internationales sur le droit
d'auteur et son utilisation est régie par ces
lois et conventions.

ODPN-IDmAuHgpzkiH6uti4QauMINTIxHrY0S9-NbVsKPF
Nf68bft5YPi528dKivOMDyx

news-20260228-LMF-edd-cmofrc20260228-c66687083232

Nom de la source

Le Monde (site web)

Samedi 28 février 2026

Type de source

Presse • Presse Web

Le Monde (site web) • 1022

mots

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Internationale

Provenance

France

« Le tabou nucléaire s'érode, et la France porte une part de responsabilité »

Patrice Bouveret et Jean-Marie Collin

L' hypothèse de l'usage du nucléaire comme gage de sécurité de l'Europe face aux menaces russes et au désengagement américain a « ouvert une boîte de Pandore », s'alarment, dans une tribune au « Monde », Patrice Bouveret et Jean-Marie Collin, spécialistes du désarmement nucléaire, qui appellent à un débat démocratique sur le sujet.

Pendant des décennies, la prudence du langage contribuait à maintenir le tabou sur l'arme nucléaire, capable d'anéantir des populations entières. Cette arme imposait une retenue absolue. Aujourd'hui, le verrou se fissure. Ce mouvement concerne l'ensemble des pays. En France, il se manifeste par la promotion de ses armes nucléaires comme garantie de sécurité pour l'Europe. L'idée s'installe qu'elles seraient un instrument normal de la politique de sécurité.

La peur atomique, la course aux arsenaux et la crise de Cuba ont, paradoxalement, engendré une réponse constructive: l'édification de normes du droit international pour stigmatiser l'arme nucléaire dans la perspective de son abo-

lition. D'abord, le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), à la fin des années 1960, qui organise la limitation de la dissémination et inscrit le désarmement comme horizon. Ensuite, le traité d'interdiction complète des essais nucléaires, en 1996, qui s'attaque au perfectionnement des arsenaux en proscrivant toute explosion. Enfin, le traité sur l'interdiction des armes nucléaires, entré en vigueur le 22 janvier 2021, qui met en place un cadre institutionnel pour permettre l'élimination de ces armes de destruction massive.

La mobilisation citoyenne contre les conséquences humanitaires, celle des scientifiques, notamment autour du concept d'hiver nucléaire, ont contribué à installer ce que la politologue Nina Tannenwald a nommé le « tabou nucléaire », rendant leur emploi impensable, conduisant les dirigeants des cinq puissances permanentes du Conseil de sécurité [des Nations unies] à déclarer, en 2022, qu'« une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée ».

« Indignation morale généralisée »

Lors de la remise du prix Nobel de la paix 2024 à Nihon Hidankyo, organisa-

tion représentant les survivants des bombardements de Hiroshima et de Nagasaki, Jorgen Watne Frydnes, président du comité Nobel norvégien, a rappelé que le tabou nucléaire repose sur « une indignation morale généralisée face à la perspective d'utiliser des armes nucléaires et par une peur commune du gouffre qui attend l'humanité si cette norme est violée ». Pourtant, il s'érode aujourd'hui, et la France porte une part de responsabilité.

Le tournant remonte au discours du président Macron à la Sorbonne, en 2017, appelant l'Europe à développer une « culture stratégique commune ». Cette orientation s'est traduite par l'ouverture des exercices nucléaires à des partenaires européens et, désormais, par l'hypothèse d'une extension de la dissuasion française.

Menaces nucléaires russes et déclarations à l'emporte-pièce de Trump aidant, l'arme nucléaire est entrée dans le langage courant comme gage de la sécurité de l'Europe. La banalisation s'est opérée, non par un basculement brutal, mais par l'accumulation de déclarations et de scénarios qui rendent progressivement acceptable ce qui devrait rester impossible.

Documents sauvegardés

La France a ainsi ouvert une boîte de Pandore dont nous commençons aujourd'hui à en mesurer les effets. Que ce soit en Belgique, en Pologne, en Scandinavie, en Allemagne ou en Italie, responsables politiques, experts et médias évoquent ouvertement le stationnement, ou même l'acquisition d'armes nucléaires. Même des dirigeants d'entreprise, à l'image de René Obermann, président d'Airbus, lors de la Conférence de Berlin sur la sécurité, le 19 novembre 2025, appellent à des programmes européens d'armes nucléaires tactiques. Le glissement est révélateur.

Une « alliance nucléaire européenne », quelle qu'en soit la forme, exigera des années de négociations, d'ajustements doctrinaux et d'investissements considérables pour être concrètes. Sans oublier qu'elle nécessite la construction d'une confiance politique loin d'être acquise et qu'elle implique de plus le fait d'accepter de sacrifier, par exemple, Lyon pour Stockholm. Cette alliance ne répond en rien à l'urgence sécuritaire invoquée pour la justifier.

Le pari de la maîtrise

Surtout, la dissuasion repose sur une construction théorique – non vérifiable – fondée sur l'hypothèse d'une rationalité permanente des acteurs, sur un pari de maîtrise et sur l'absence d'erreur humaine. Elle ne garantit en rien la sécurité, comme le montrent de nombreux exemples historiques. En revanche, la promotion de ces armes produit un effet bien réel : elle fragilise les normes du droit international, qui ont créé de la sécurité, et elle banalise l'idée même de leur utilisation.

De plus, comment les diplomaties française et européenne pourront-elles

défendre de manière crédible la non-prolifération lors de la prochaine conférence d'examen du TNP, du 27 avril au 22 mai, tout en soulignant l'importance accrue des armes nucléaires pour leur propre sécurité ? Cette trajectoire, prônée par le président, va renforcer la décrédibilisation du TNP et, d'une manière plus générale, affecter l'ensemble du droit international, dont les traités qui encadrent les armes de destruction massive.

D'autres questions se posent : le président Macron envisage-t-il d'augmenter l'arsenal nucléaire ? Comment critiquer la Russie lorsqu'elle adopte une posture proliférante en installant des armes nucléaires en Biélorussie ? Et si, demain, une autre puissance nucléaire faisait de même, sur quelle base la France pourrait-elle légitimement la condamner ?

Si l'objectif est une sécurité nucléaire affranchie de toute norme internationale, alors la France s'engage clairement sur cette voie. Mais, dans un Etat qui se veut démocratique et responsable, un tel basculement ne peut se faire en silence. Il doit être débattu publiquement et non discuté entre un président et quelques conseillers. Les citoyens, les citoyennes et la représentation nationale doivent être pleinement conscients des conséquences de la nouvelle réalité que va impliquer cette insécurité nucléaire massive.

Patrice Bouveret est directeur de l'Observatoire des armements, responsable de la revue « Damoclès » et co-porte-parole d'ICAN France, la branche française de la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires, une organisation lauréate du prix Nobel de la paix en 2017 ; Jean-Marie Collin est directeur d'ICAN France.

Cet article est paru dans Le Monde (site web)

https://www.lemonde.fr/idees/article/2026/02/28/le-tabou-nucleaire-s-erode-e-t-la-france-porte-une-part-de-responsabilite_6668708_3232.html